



Les rendez-vous de la création-transmission d'entreprises artisanales du 14 au 30 novembre 2016 en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Du 14 au 30 novembre 2016, plusieurs événements autour de la création-reprise et de la transmission d'entreprises artisanales sont organisés par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) afin d'informer et d'encourager les entrepreneurs dans leur nouvelle vie. L'occasion pour ces derniers de présenter leur projet à des experts et de découvrir les aides dont ils peuvent bénéficier.

Fin novembre 2016, trois moments phares sont dédiés aux créateurs, cédants et repreneurs d'entreprises dans l'Artisanat :

- **Semaine nationale de la transmission reprise du 14 au 27 novembre 2016**
portée par les membres du Réseau Transmettre & Reprendre, dont les Chambres de métiers et de l'artisanat, avec le soutien du Ministère de l'économie et des finances.
Programme : afetransmission.fr
- **Semaine nationale de la création transmission d'entreprises artisanales du 18 au 25 novembre 2016**
organisée par le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat.
Programme : creation-transmission.artisanat.fr
- **5^e Quinzaine régionale de la transmission reprise d'entreprise du 16 au 30 novembre 2016**
organisée par Madeeli dans le cadre du Plan Entreprendre, en partenariat avec les CMA de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la CCI Midi-Pyrénées.
Programme : quinzainedelareprise.fr



L'occasion de trouver des solutions adaptées à son projet à travers diverses manifestations, forums, conférences ou salons qui se dérouleront dans toute la région.

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat donnent rendez-vous aux entrepreneurs fin novembre 2016 : deux semaines pour changer de vie grâce à la première entreprise de France !

[Cliquez ici](#) pour découvrir le programme complet des CMA.

Contact presse

Florine DAUNIS, Chargée de communication - 04 67 02 68 41 – f.daunis@cma-lrmp.fr
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Occitanie / Pyrénées – Méditerranée – www.cma-lrmp.fr

Créer ou transmettre avec succès une entreprise artisanale est vital en termes d'emplois, de transmission des savoir-faire ou encore d'aménagement du territoire. C'est pourquoi le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), soutenu par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, met en œuvre des dispositifs d'accompagnement individualisés, comprenant diagnostic, conseil, formation et suivi, pour soutenir les porteurs de projets et optimiser leurs chances de réussite. Les conseillers des CMA sont à leur écoute et les appuient dans la réalisation de leurs projets, apportent un regard extérieur et facilitent leurs démarches (choix du statut juridique, élaboration d'un plan d'affaires, recherche de financements, mise en relation cédants-repreneurs, formalités administratives auprès des organismes officiels...).

L'objectif des CMA est de s'assurer que le projet est viable et de renforcer les compétences du futur dirigeant afin de favoriser la pérennité de l'entreprise.

Qu'il s'agisse de créer, reprendre ou céder une entreprise, une préparation adéquate est gage de succès.

Coup de pouce pour y arriver : les CMA organisent des événements du 14 au 30 novembre 2016 (*voir programme joint*).

Quelques données clés :

- Dans l'artisanat, en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, sur l'année 2015 :
 - 15 734 créations et 1 159 reprises d'entreprises
 - 3 603 créateurs-repreneurs accompagnés par les Chambres de métiers et de l'artisanat au-delà du stage obligatoire de préparation à l'installation (SPI) suivi par 9 285 entrepreneurs
 - 592 cédants accompagnés par les CMA
- Le taux de pérennité à 3 ans des entreprises accompagnées par les CMA est de 76 % en France.
- La reprise d'entreprise représente une possibilité réelle pour rebondir dans sa vie professionnelle : elle offre de plus fortes probabilités de réussite que la création d'entreprise, de 95% à 100 % selon les métiers, contre 60 % pour une création.